



## Formation « Planification, construction, exploitation et fermeture des décharges contrôlées au Maroc »

un projet du

Programme de Gestion et de Protection de l'Environnement en Maroc (PGPE)

en coopération avec



## Module 3 : Gestion de projet Code de Bonnes Pratiques (CBP) § 3

### 1<sup>er</sup> JOUR

- |                                                            |                      |
|------------------------------------------------------------|----------------------|
| • Présentation 1 : Résumé des modules 1 et 2               | 09:00 – 10:30        |
| • Présentation 2 : Gestion de projet : Généralités         | 11:00 – 11:15        |
| • Présentation 3 : Gestion de la qualité – phases d'études | 11:15 – 11:45        |
| • <b>Présentation 4 : Dossiers d'Appel d'Offres</b>        | <b>11:45 – 12:00</b> |
| • Présentation 5 : Assurance qualité des travaux           | 12:00 – 12:30        |



## Présentation 4 : Dossiers d'Appels d'Offres (CBP § 3.4)

1. Gestion des contrats
2. Les conditions FIDIC
3. Les contrats FIDIC

© 2013 DigitalGlobe

medatum: 7/5/2012 35°14'37.21" N 33°19'53.02" O Höhe 202



### 01 1. Gestion des contrats

#### 02 Définition :

03

#### ➤ **Contrat**

Un contrat est un accord écrit ou oral juridiquement contraignant entre deux parties identifiées dans l'accord et qui doivent remplir les termes et conditions précisés dans l'accord.

Une condition sine qua non pour la réalisation d'un contrat est que les deux parties acceptent les termes du contrat.



01

## 1. Gestion des contrats

02

Définition :

03

### ➤ Gestion des contrats

C'est l'administration des contrats entre un « acheteur » et un « vendeur ». Elle est habituellement réalisée par une tierce partie indépendante.

La gestion des contrats consiste en :

- **Elaboration des documents du contrat** pour l'objet respectif
- **Négociation du contrat** pour assurer la satisfaction de toutes les parties.
- **Gestion de la communication** entre l' « acheteur » et le « vendeur »
- **Vérification du respect du contrat et de ses objectifs** par les différentes parties (mise en place d'indicateurs de performance et de conventions de services pour assurer que le vendeur fournisse les services selon la qualité définie lors de la négociation du contrat).
- **Gestion des modifications** du contrat si nécessaire
- **Archivage / Documentation** de toutes les activités liées au contrat
- **Analyse et évaluation de la mise en œuvre du contrat** dans le but d'optimiser les performances financières et opérationnelles et de réduire les risques.

Présentation 4



01

## 1. Gestion des contrats

02

Contrats internationaux

03

Pour les projets de construction internationaux, il existe depuis plus de 50 ans des **documents standards de référence**. Les **règles de gestion** de ces contrats sont également fixées par :



### Fédération Internationale Des Ingénieurs-Conseils



- Fondée en 1913 par la Belgique, la France et la Suisse
  - Siège à Genève en Suisse
  - Le premier contrat FIDIC a été imprimé en 1957
  - FIDIC représente 1 million de professionnels de 75 pays
- <http://www.fidic.org>

Présentation 4



## Présentation 4 : Dossiers d'Appels d'Offres (CBP § 3.4)

1. Gestion des contrats
- 2. Les conditions FIDIC**
3. Les contrats FIDIC

© 2013 DigitalGlobe

medatum: 7/5/2012 35°14'37.21" N 33°19'53.02" O Höhe 202



01

## 2. Les conditions FIDIC

02

### Pourquoi utiliser les modèles de contrats proposés par la FIDIC ?

03

- Ce sont les seuls contrats de références au niveau international
- Ils sont mis à l'épreuve depuis plus de 50 ans  
(essayés et testés, ont fait leurs preuves)
- Reconnus comme fiables par des milliers de clients, contractants, consultants, financiers (et avocats)  
➔ **Conditions équilibrées et équitables pour toutes les parties**
- Flexibles et reflètent la demande du marché
- Outil pratique de gestion des risques



01

## 2. Les conditions FIDIC

02

Les conditions de contrat fixées par la FIDIC visent à :

03

- Définir les droits, les obligations, les responsabilités et les risques des différentes parties.
- Définir les procédures générales de la mise en œuvre du contrat, par exemple :
  - Calendrier des activités du contrat, délais et étapes importantes
  - Procédures financières
  - Règlement des problèmes se présentant durant la mise en œuvre du projet
  - Règlement des litiges
  - Procédures de modifications
  - Communication entre les parties, archivage et documentation

Présentation 4



01

## 2. Les conditions FIDIC

02

Spécificité des contrats FIDIC : Règlement des litiges par « adjudication »

03

- En cas de litige, c'est-à-dire, si les parties ne parviennent pas à trouver un accord, on fait appel à un adjudicateur pour qu'il tranche le litige.
- Il existe une liste d'adjudicateurs FIDIC, qui sont des professionnels qualifiés et expérimentés en matière de contrats FIDIC (Dispute Adjudication Boards).
- Si la décision de l'adjudicateur ne satisfait pas le Maître d'Ouvrage et l'entrepreneur, ils peuvent avoir recours au Tribunal d'arbitrage international qui est formé selon le règlement d'arbitrage de la Chambre de Commerce Internationale (CCI).

Présentation 4



01

## 2. Les conditions FIDIC

02

### Qui travaille avec les contrats FIDIC ?

03

- Banque Mondiale (BM)
- Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD)
- Banque Européenne d'Investissement (BEI)
- Commission Européenne (CE)
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Banque Asiatique de Développement (BASD)
- Etc. ...

Présentation 4



## Présentation 4 : Dossiers d'Appels d'Offres (CBP § 3.4)

1. Gestion des contrats
2. Les conditions FIDIC
- 3. Les contrats FIDIC**



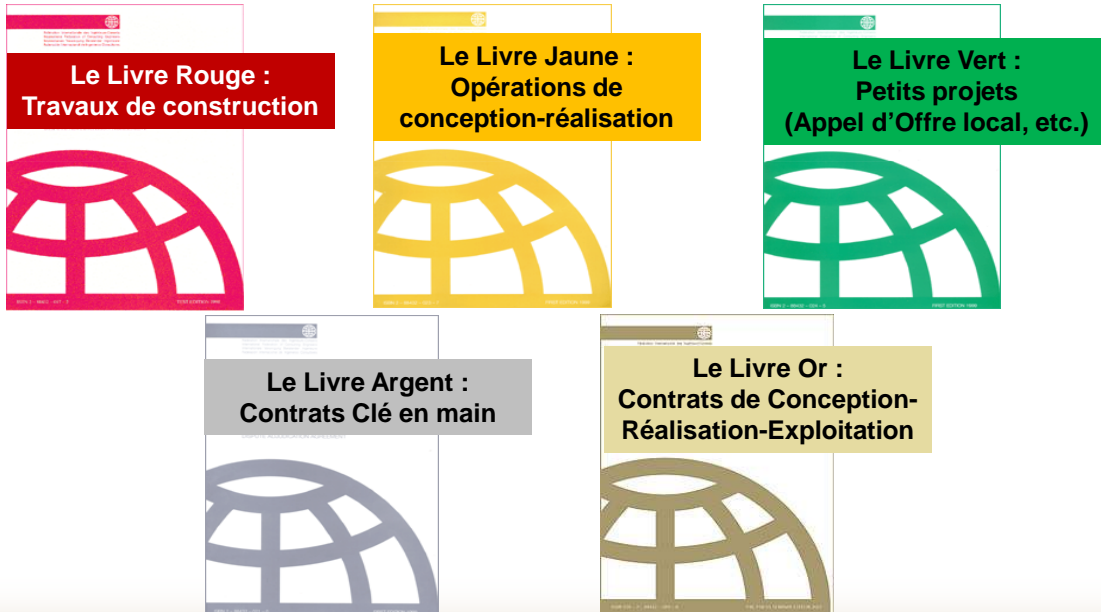
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Contrats types : Modèles de convention

03



Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Quel livre utiliser ?

03



Présentation 4



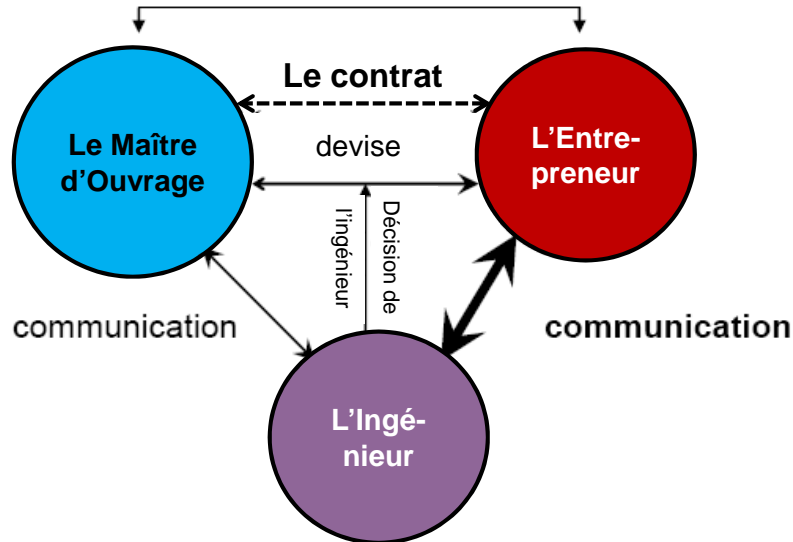
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les parties et leurs relations

03



Présentation 4



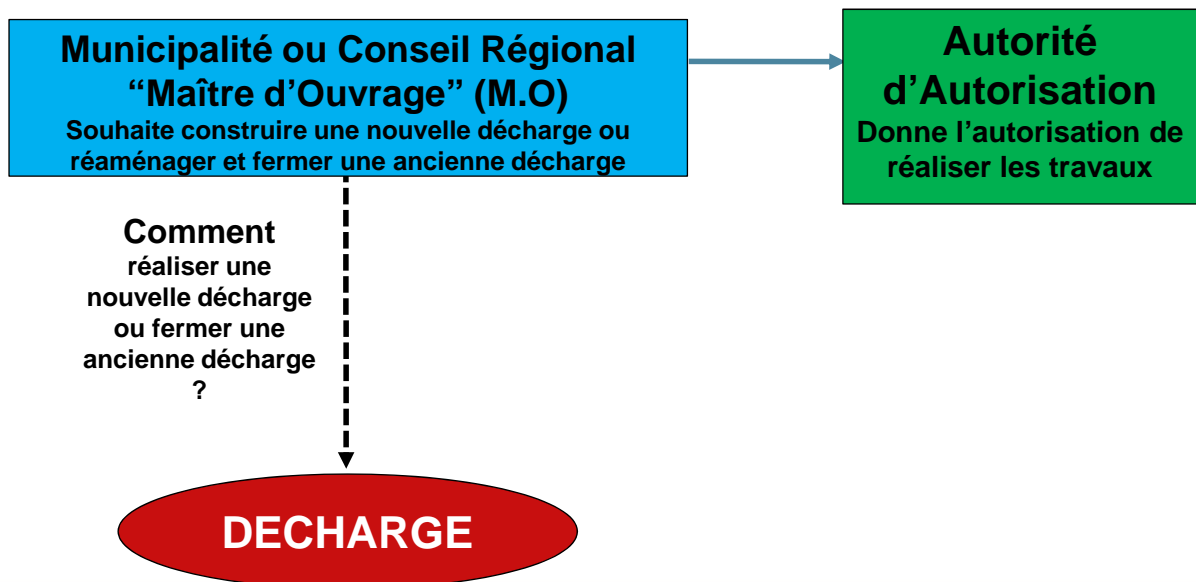
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les parties et leurs relations

03



Présentation 4





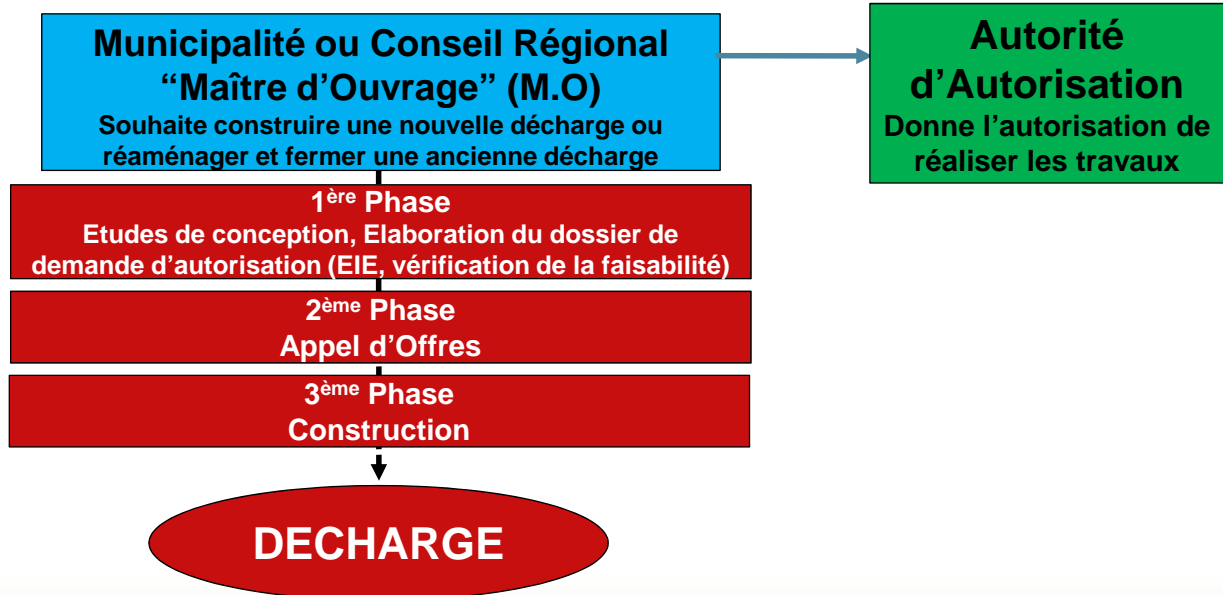
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les parties et leurs relations

03



Présentation 4



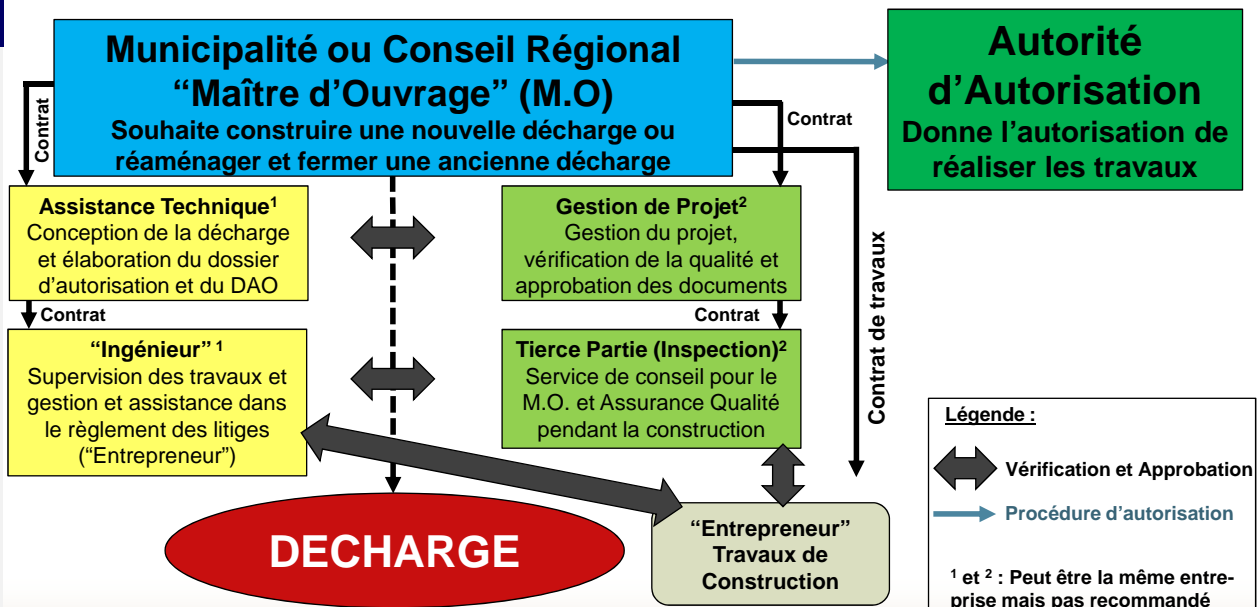
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les parties et leurs relations

03



Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les Parties intervenant dans le Contrat (1/3)

03

##### ➤ Le Maître d'Ouvrage (MO)

- Définit les exigences et les spécifications
- Fournit le site de construction
- Fournit le financement (en général)
- Fournit les conditions nécessaires pour que l'Entrepreneur puisse exécuter les travaux.

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les Parties intervenant dans le Contrat (2/3)

03

##### ➤ L'Entrepreneur

- Responsable de l'exécution des travaux
- Fournit les sécurités et garanties nécessaires
- Porte la responsabilité pour les travaux de ses sous-traitants
- Responsable de la qualité des travaux exécutés ainsi que de la sécurité sur le site
- Prépare les décomptes et les factures de paiement intermédiaires
- Peut avoir recours à des sous-traitants si le contrat le permet

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Les Parties intervenant dans le Contrat (3/3)

03

##### ➤ L'Ingénieur

- Il est désigné par le MO pour le représenter
- Les droits et les devoirs de l'Ingénieur sont fixés dans une partie importante du contrat de travaux (FIDIC)
- Lors de litiges, après discussion avec le MO et l'Entrepreneur, l'Ingénieur doit proposer des solutions justes et objectives
- Vérification de la qualité des matériaux utilisés et de l'aptitude des équipes de travail
- Approbation des décomptes et factures de l'Entrepreneur

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### **Le Livre Rouge** – Conditions de contrats de construction

03

- La conception et l'ingénierie sont réalisées par le MO ou son Représentant
- Les soumissionnaires préparent leur offre financière en remplissant le Bordereau des Prix
- L'Ingénieur est missionné par le MO (surveillance des travaux)
- Le montant total des travaux n'est pas fixé, les paiements sont réalisés sur la base des quantités réelles exécutées (mètres).
- L'Ingénieur est chargé de valider les décomptes et les factures
- Le MO prend le risque que le montant des travaux augmente par rapport au devis estimatif
- L'évaluation des offres est très simple : elle est basée sur le prix
- Pendant les travaux, nombre d'essais sont réalisés pour contrôler la qualité des travaux réalisés

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Contenu du Dossier d'Appel d'Offres – **Le Livre Rouge**

03

#### Il comprend 5 volumes :

- **Volume 0: Conditions d'Appel d'Offres - CAO**
- **Volume 1: Clauses Administratives**
  - **Conditions Générales / Particulières**
- **Volume 2: Clauses Techniques**
  - **Conditions Générales / Particulières**
- **Volume 3: Plans d'exécution**
- **Volume 4: Bordereaux Des Prix**
- **Volume 5: Autres informations incluses dans le contrat**

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Contenu du Dossier d'Appel d'Offres – **Le Livre Rouge**

03

#### **Structure possible pour le DAO (exemple) :**

- **Volume 0: Conditions d'Appel d'Offres – CAO**
  - **Pièce n° 1 – Fiche de données**
  - **Pièce n° 2 – Instructions aux soumissionnaires**
  - **Pièce n° 3 – Information de Soumission**
  - **Pièce n° 4 – Matrice d'évaluation des soumissionnaires (oui/non)**
- **Volume 1: Clauses Administratives**
  - **Pièce n° 1 – Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG)**
  - **Pièce n° 2 – Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)**
  - **Pièce n° 3 – Formulaire**

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Contenu du Dossier d'Appel d'Offres – **Le Livre Rouge**

03

#### Structure possible pour le DAO (exemple) :

- **Volume 2: Clauses Techniques**
  - **Pièce n° 1 – Cahier des Clauses Techniques Générales (CCAG)**
  - **Pièce n° 2 – Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCAP)**
  - **Pièce n° 3 – Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé (PPSPS)**
  - **Pièce n° 4 – Plan Assurance Qualité (PAQ)**
- **Volume 3: Plans d'exécution**
- **Volume 4: Bordereaux Des Prix**

Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Contenu du Dossier d'Appel d'Offres – **Le Livre Rouge**

03

#### Structure possible pour le DAO (exemple) :

- **Volume 5: Autres informations incluses dans le contrat**
  - **Pièce n° 1 – Levé topographique**
  - **Pièce n° 2 – Rapport(s) d'investigation sur le site**
- **Volume 6 – Informations non incluses dans le contrat**
  - **par exemple: une synthèse de l'EIE, autres informations (si nécessaire)**

Présentation 4



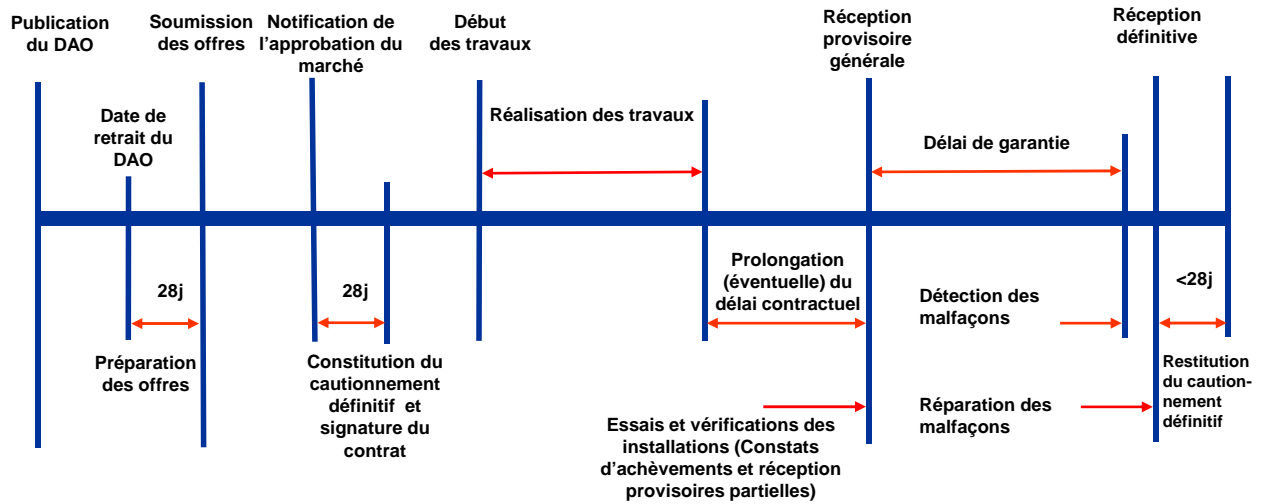
01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Calendrier des phases principales du contrat

03



Présentation 4



01

### 3. Les contrats FIDIC

02

#### Avant de signer le contrat :

03

- Le MO remet l'avis d'attribution du marché à l'entrepreneur
- Négociations du contrat (si nécessaire)
- L'Entrepreneur remet les documents requis au MO (garanties, etc.)

#### Et seulement ensuite :

- Signature du Contrat par les deux Parties

Présentation 4

**Merci pour  
votre  
attention**



**giz** Deutsche Gesellschaft  
für Internationale  
Zusammenarbeit (GIZ) GmbH



**Gerd BURKHARDT**  
Directeur général  
[burkhardt@icp-ing.de](mailto:burkhardt@icp-ing.de)

**Pélagie BALL**  
Gestion de projets  
[ball@icp-ing.de](mailto:ball@icp-ing.de)



Auf der Breit 11  
76227 Karlsruhe  
Allemagne  
[www.icp-ing.de](http://www.icp-ing.de)